MUNICIPALITE DE
VILLARS-SOUS-YENS

Nouveaux horaires
Greffe municipal

Dès le 24 août, les nouveaux horaires d'ouverture du Greffe sont les suivants :

Hors vacances scolaires

Lundis	9h-11h	17h30-19h
Mercredis	9h-11h	
Vendredis	9h-11h	

ainsi que sur rendez-vous

Durant les vacances scolaires

Lundis		17h30-19h
Mercredis	8h-11h30	

ainsi que sur rendez-vous

Votre Municipalité

Villars-sous-Yens, août 2020

Pl. de l'Eglise 1, 1168 Villars-sous-Yens, greffe@villars-sous-yens.ch, tél. 021 800 40 85